

Groupe Amaury - Déclaration de Performance Extra Financière

1 – Description du modèle d'affaires

Le Groupe Amaury est un groupe familial français indépendant, structuré autour de pôles d'activités complémentaires :

- Le pôle Événements Sportifs ;
- Le pôle Médias ;
- Le pôle Services Internes, regroupant les holdings et l'immobilier ;
- Et le pôle Loisirs avec le Groupe Duprat Concept.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 510 millions d'euros en 2018, en hausse de 20 millions d'euros par rapport à 2017, pour un effectif moyen de 1 376 salariés.

Les principaux pôles d'activités sont les Événements Sportifs et le pôle Presse.

Pôle Événements Sportifs

Le pôle Événements Sportifs est articulé autour de la société Amaury Sport Organisation (ASO), société créant et organisant des événements sportifs dans 5 univers :

- Cyclisme : notamment le Tour de France.
- Sports Mécaniques : notamment le Rallye Dakar.
- Épreuves grand public : notamment le Schneider Electric Marathon de Paris.
- Voile : notamment le Tour de France à la Voile.
- Golf : notamment le Lacoste Ladies Open de France.

ASO possède le savoir-faire en interne pour organiser, médiatiser et commercialiser ces événements.

Les principales sources de revenus proviennent de différentes parties prenantes :

- Du sponsoring ;
- De la commercialisation des droits de retransmission des épreuves à la TV ;
- Des sommes versées par les collectivités/pays pour accueillir les événements ;
- Des droits d'inscription versés par les participants aux épreuves.

Le développement d'ASO passe par plusieurs axes :

- La mondialisation du cyclisme, pour conforter sa position d'acteur majeur du cyclisme.
- L'organisation d'épreuves de masse conçues pour tous les publics.
- La déclinaison d'épreuves en France et à l'international, en capitalisant sur le savoir-faire d'A.S.O. et la notoriété des marques (L'Étape by le Tour de France, Run In, Dakar Series notamment).

Pôle Médias

Le pôle Médias est constitué autour du journal sportif quotidien L'Équipe, créé en 1946 et leader dans le domaine de la presse sportive en France. L'Équipe, marque à très forte notoriété en France, est déclinée sur plusieurs canaux :

- **La presse écrite**, avec les titres suivants :
 - o **L'Équipe** et ses suppléments **L'Équipe Magazine** (hebdomadaire) et le magazine lifestyle **Sport et Style** (mensuel) ;
 - o Un hebdomadaire consacré au football : **France Football**,
 - o Un magazine dédié au cyclisme : **Vélo Magazine**,
 - o Et un mensuel gratuit : **Le Journal du Golf**.
- **Le site internet de L'Équipe**, parmi les sites les plus visités de France et **une application mobile gratuite**, accessible depuis les principales plateformes de téléchargement ;
- **La chaîne de télévision L'Équipe**, passée à la TNT HD en décembre 2012.

Le pôle comprend également une régie publicitaire dédiée aux titres du Groupe, **Amaury Média**, et **des imprimeries** basées en France, chargées de l'impression de L'Équipe et de titres externes au Groupe (Aujourd'hui en France par exemple).

Le secteur de la presse connaît une révolution numérique qui abolit les frontières entre les canaux. Face à une décroissance des tirages et des revenus publicitaires de la presse papier, les médias doivent trouver de nouveaux relais pour répondre aux attentes des abonnés et autres lecteurs et pour valoriser les espaces publicitaires des annonceurs.

Pour développer sa stratégie digitale, L'Équipe diffuse des contenus sur son site internet, ainsi que sur les réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter.

L'Équipe c'est aussi la première chaîne de sport en France. Réalisant une audience moyenne de 1,2 point d'audience en 2018, elle a doublé son audience en 3 ans avec une grille de programmes qui conjugue des émissions et magazines d'informations sportives et des retransmissions d'événements sportifs en direct et en différé.

Les émissions et les magazines d'informations sont ainsi un complément aux informations communiquées par le site internet et la version papier du journal.

Les retransmissions d'événements sportifs permettent aux téléspectateurs de suivre des événements de dimension mondiale (tour d'Italie (Giro), championnats du monde de biathlon, ...) mais aussi de mettre en valeur des sports divers et variés, comme la pétanque, le kickboxing ou le championnat de rugby (fédérale 1).

Le Groupe L'Équipe a fédéré une communauté de passionnés de sport sur tous ses supports et leur propose des contenus innovants en adéquation avec l'évolution des nouvelles tendances.

Les formules d'abonnement ont également été adaptées aux différents profils de lecteurs : avec ou sans engagement de durée, en format numérique et/ou papier. Concernant le journal numérique, L'Équipe a ainsi revu son offre, pour séduire de nouveaux abonnés en proposant une formule sans engagement, disponible en avant-première avec du contenu exclusif. Le format numérique de L'Équipe est ainsi adapté à tous les supports : ordinateur, tablette et smartphone.

Pour inciter les jeunes à lire, L'Équipe propose un abonnement à tarif réduit pour les lecteurs âgés de moins de 26 ans.

Créé en 2017, le **Fondation L'Équipe** est la structure solidaire du Groupe L'Équipe. Il a pour mission de permettre aux personnes en difficulté de s'émanciper à travers la culture sportive, sa pratique et ses valeurs. L'éducation, la santé, l'insertion et la solidarité sont les domaines d'interventions du fonds de dotation.

Le Groupe Amaury a par conséquent identifié de nombreuses parties prenantes, auprès desquelles il a une responsabilité :

- Son public (lecteurs, téléspectateurs et internautes) ;
- Les participants à ses épreuves ;
- Les annonceurs et les sponsors ;
- Les pouvoirs publics (Etats ; administrations et collectivités locales) ;
- Les fédérations sportives ;
- La société civile (associations, ...) ;
- Ses collaborateurs ;
- Ses actionnaires ;
- Ses fournisseurs et sous-traitants.

2 - Description des principaux risques

Le processus d'identification et de validation des principaux risques extra-financiers a été initié lors de la préparation de la déclaration de performance extra-financière et sera complété au cours de l'exercice 2019.

2.1 Évènements sportifs

A.S.O. est spécialisée dans des épreuves « hors stade », en France et à l'international : le respect et la protection de l'environnement et la sécurité font partie intégrante de ses responsabilités en tant qu'organisateur.

Les risques/enjeux extra-financiers relatifs au pôle Évènements Sportifs :

- Enjeux environnementaux :
 - o Respect de l'environnement : limiter l'impact environnemental de l'organisation afin de préserver la nature.
 - o Gestion des déchets : limiter l'impact des épreuves par une gestion des déchets (diminution, tri et valorisation)
 - o Pollution : réduire et compenser des émissions de gaz à effet de serre.
- Enjeux sociétaux :
 - o Sécurité : assurer la sécurité des participants, des accrédités et du public.
 - o Santé : promouvoir la pratique du sport et du bien-être.

2.2 Pôle Médias

La démarche RSE est prise en compte dans le cadre du développement et des activités du Groupe :

- **Enjeux environnementaux :**
 - Respect de l'environnement : limiter l'impact environnemental des imprimeries afin de préserver la nature.
 - Pollution : réduire et compenser les émissions de gaz à effet de serre.
 - Gestion du papier : assurer une gestion responsable du papier.
 - Gestion des invendus.

- **Enjeux sociétaux :**
 - Qualité et éthique des contenus publiés.
 - Protection des données personnelles et cybersécurité.
 - Santé : promouvoir la pratique du sport.
 - Solidarité : soutenir l'émancipation par le sport.

- **Enjeux sociaux :**
 - Formation des salariés.
 - Qualité de vie au travail.

3 – Politiques appliquées

3.1 Évènements sportifs

Le Tour de France et le Marathon de Paris font partie des 50 grands événements sportifs internationaux à avoir signé la charte des 15 engagements écoresponsables, sous l'égide du Ministère des Sports et du WWF France (World Wide Fund For Nature). Les politiques et résultats présentés pour le Pôle Événements Sportifs se rapportent principalement au Tour de France et au Marathon de Paris, qui sont deux événements sportifs majeurs pour lesquels des plans d'actions en matière sociale et environnementale sont mis en place.

Pour les enjeux environnementaux :

A.S.O. s'engage à **protéger la biodiversité** des territoires traversés lors du Tour de France : une évaluation est réalisée chaque année, avec le cabinet d'expertise Biotopie, pour mesurer les incidences de son passage sur les zones Natura 2 000 traversées. Les vols d'hélicoptères sont également restreints.

Des zones naturelles sensibles sont protégées pendant le passage du Tour de France. Par ailleurs, des sacs-poubelles en matière 100% recyclée sont distribués sur la route du Tour de France.

Des zones de collecte des déchets dédiées aux participants sont installées sur le parcours des épreuves. Pour illustration, les déchets alimentaires (bananes et oranges) et textiles sont recyclés sur le Marathon de Paris.

De même, la consigne est donnée aux participants du Roc d'Azur de conserver leurs déchets dans une pochette donnée au début de la course et de les jeter dans des poubelles. L'organisation du Roc d'Azur, soutenue par les Brigades vertes de la MBF & les signaleurs, se réserve le droit de disqualifier tout participant qui jetterait ses déchets en dehors de zones de collecte ou des ravitaillements.

Une charte environnementale, transmise à toutes les parties prenantes (participants, équipe d'organisation, médias, partenaires, exposants) se compose de 8 points faciles à appliquer et marque la volonté de chacun de respecter l'environnement à l'occasion du Roc d'Azur.

Le respect de l'environnement passe également par l'utilisation de véhicules électriques, comme sur le Marathon de Paris.

A.S.O. essaie de **limiter au mieux l'empreinte carbone** générée par l'organisation des épreuves, en sensibilisant aux gestes éco-responsables. Sur le Tour de France, par exemple :

- Les pilotes d'A.S.O. suivent ainsi des stages pour une conduite éco-responsable et les autres pilotes (caravane, médias) sont sensibilisés lors de sessions organisées par A.S.O.
- La réduction du nombre de véhicules utilisés, le covoiturage et des modes de transport alternatif sont privilégiés à chaque fois que cela est possible (accès en télésiège en montagne par exemple).

Les gaz à effet de serre néanmoins générés lors des épreuves sont compensés par des versements à des associations ou des projets liés à la protection de l'environnement.

Pour les enjeux sociétaux :

La solidarité est une valeur importante dans les événements sportifs : la progression des dossards solidaires dans les principales épreuves (Marathon et Semi-Marathon de Paris, L'Etape du Tour) traduit cette nouvelle tendance, qui consiste à donner un sens plus aigu à sa performance. L'objectif est ainsi de récolter des dons pour des associations ou pour la recherche sur les maladies.

Depuis plus de 25 ans, Le Schneider Electric Marathon de Paris accueille chaque année des athlètes handisport debout (non-voyants, sourds) et en fauteuils. Avec un départ donné dix minutes avant la foule des valides, ces athlètes ont ainsi la possibilité de courir, sur un parcours identique en toute sécurité, et le public d'encourager ces marathonniens.

A.S.O. contribue par ailleurs à la **promotion du vélo** en tant que mode de transport durable dans les villes, en s'adressant à tous les publics et particulièrement aux enfants (campagne « L'Avenir à vélo »).

L'objectif est d'inciter les générations futures à la pratique du vélo : l'apprentissage du vélo et le respect des règles de circulation sont les principales actions menées au travers des Ateliers du Tour, présents sur plusieurs étapes du Tour de France. Sont également organisées des courses de VTT telles que la Pitch Kid Roc ou la Pitch Kid Roc draisiennne.

La sécurité des participants est également une priorité intégrée à la conception des épreuves. Par exemple, les participants du rallye Dakar sont ainsi géolocalisés et suivis en temps réel grâce au système Iritrack par le Poste de Contrôle Opérationnel, qui opère 24h/24. En cas d'arrêt brutal et/ou

de position anormale du véhicule, le système Iritrack envoie immédiatement une alarme au PC course qui appelle le compétiteur. S'il ne répond pas, les secours sont dirigés vers le point où il se trouve.

A.S.O. s'engage également pour **la sécurité des spectateurs** et des compétiteurs par la mobilisation des gendarmes, policiers et militaires. Par exemple, pour le rallye Dakar des zones spectateurs protégées et surveillées par les forces de sécurité du pays sont mises en place sur le parcours. Une campagne de prévention routière est également menée sur différents médias pour sensibiliser le public du comportement à observer.

3.2 Pôle Médias

Pour les enjeux environnementaux :

Pour la diminution de la pollution engendrée par les imprimeries

Des investissements ont été réalisés dans les imprimeries pour améliorer la productivité et diminuer la pollution : en 2018 par exemple, un nouveau système a été mis en place afin d'automatiser le nettoyage des blanchets utilisés dans le centre d'impression de Mitry-Mory. Cet investissement a permis de minorer les risques corporels des rotativistes, de réduire les coûts des consommables, des pièces détachées et du recyclage des déchets mais également de recentrer le temps d'entretien sur des opérations préventives.

Pour la gestion responsable du papier et des invendus :

Le papier est acheté auprès de Grammeo, centrale d'achats soucieuse du développement durable et ayant obtenu les certifications PEFC et FSC pour les papiers achetés par ses clients, intégrant les imprimeries du Groupe Amaury :

- Le label PEFC est destiné à **promouvoir la gestion durable des forêts** et apporte la preuve aux consommateurs que les produits à base de bois certifiés PEFC contribuent à la gestion durable des forêts, notamment sur le respect des règles d'exploitation des forêts ;
- La certification FSC **garantit la certification de la chaîne de contrôle du papier**, de la commande jusqu'à la certification.

Le service Diffusion est chargé d'établir au mieux les prévisions de vente pour chaque titre et par point de vente en fonction d'une analyse multicritères (actualité, jour de vente, historique de ventes, ...) : l'objectif est ainsi d'optimiser au mieux les ventes et de limiter la quantité des invendus.

La gestion des invendus est confiée au distributeur Presstalis : ce dernier récupère les invendus des différents points de vente et les transmet à un prestataire dans plusieurs plateformes réparties sur tout le territoire. Ce dernier trie les invendus selon la qualité de papier, puis les revend à une usine de papier qui en fait de la pâte à papier. Ce processus d'économie solidaire permet de valoriser le déchet papier, de réaliser des économies de transport et de limiter l'empreinte carbone.

Le passage du journal L'Équipe au format tabloïd en septembre 2015 a été une source d'économies mais a permis également une diminution importante de consommation de papier. Ce format est également plus lisible sur les tablettes, offrant un plus grand confort de lecture à ses lecteurs.

Pour les enjeux sociétaux :

Les journalistes travaillant pour les publications du Groupe s'engagent à fournir une information de qualité, complète, libre et indépendante.

Le site internet de L'Équipe figure parmi les sites les plus visités de France. L'Équipe a par conséquent une responsabilité en matière de protection des données personnelles de ses lecteurs et de cybersécurité. La nomination d'un DPO (Data Protection Officer) à l'échelle du Groupe Amaury et des investissements illustrent bien la prise de conscience de ces priorités.

L'Équipe fait la promotion du bienfait du sport sur la santé et des bonnes pratiques par les rubriques fitness et coaching sur son site internet.

Aujourd'hui le Fondation L'Équipe accompagne et soutient principalement 5 associations, toutes soutenues, d'une manière ou d'une autre, par un collaborateur de L'Équipe :

- **Premier de Cordée** qui soutient le développement du programme Sport à l'hôpital auprès d'enfants malades et mène des actions de sensibilisation à l'handisport.
- **Sport dans la Ville** qui intervient dans les Zones Urbaines Prioritaires et monte avec les jeunes des projets d'insertion sociale et professionnelle par le sport.
- **Un ballon pour l'insertion** qui aide les personnes en très grande précarité et sans domicile fixe à se remobiliser grâce à des séjours sportifs.
- **Fight for Dignity** qui propose un accompagnement des femmes victimes de violences et des sessions de reconstruction par le karaté.
- **SVS** qui accompagne les victimes de violences sexuelles avec un programme thérapeutique basé sur l'escrime.

En 2018, le Fondation L'Équipe aura servi directement à 225 bénéficiaires :

- 82 jeunes issus de quartiers prioritaires d'Ile-de-France, de Roubaix et Rhône-Alpes qui ont suivi le programme « Job dans la Ville » de Sport Dans la Ville
- 101 enfants hospitalisés et leur entourage qui ont participé à des initiations sportives organisées par Premiers de Cordée
- 8 femmes victimes de violences qui ont pu intégrer les programmes thérapeutiques de SVS et Fight For Dignity
- 9 personnes sans domicile fixe ou en grande précarité qui ont pu suivre les séjours sportifs de remobilisation mis en place par Un Ballon pour l'insertion
- 15 enfants de l'Ovale
- Et 3.000 enfants malades ayant participé à la journée Evasion au Stade de France

Pour les enjeux sociaux :

La mise en place encadrée du télétravail pour les salariés du pôle Médias et de la holding est un objectif pour l'exercice 2019.

Par ailleurs, l'immeuble Quai Ouest, siège social du Groupe Amaury, permet d'améliorer le bien-être des salariés dans un univers écoresponsable :

- Des poubelles de tri sélectifs ont été installées dans tous les étages du bâtiment pour favoriser des gestes écoresponsables des salariés.

- Le Groupe a limité au maximum les imprimantes individuelles pour inciter les salariés à réduire les impressions.
- Une conciergerie d'entreprise Zen et Bien offre des services « vie pratique » aux salariés (pressing, repassage, ...). L'objectif est de favoriser la vie des salariés et d'optimiser leur journée de travail en apportant un équilibre vie privée/vie professionnelle.
- Le restaurant d'entreprise est géré par la société API, acteur responsable de la restauration dont le développement durable est un axe majeur : privilégier les producteurs bios et locaux, respect du bien-être animal, assurer un suivi rigoureux des fournisseurs, respecter et contrôler la sécurité alimentaire figurent parmi les engagements d'API.

Au niveau des accords collectifs, 10 accords ont été signés au cours de l'exercice 2018 :

- Deux accords signés par Amaury Services et Amaury Média relatifs à l'intéressement des salariés ;
- Deux accords signés par Amaury Services et Amaury Média relatifs au règlement intérieur ;
- Deux accords signés par L'Équipe SAS et L'Équipe 24/24 pour la Négociation Annuelle Obligatoire.

Quatre accords signés par L'Équipe SAS relatifs au Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

4 – Indicateurs de performance en 2018

4.1 Pôle Événements Sportifs

Vous trouverez en annexe les infographies du Tour de France et du Marathon de Paris.

4.2 Pôle Médias

- Imprimeries :
 - Consommation de papier (en tonnes) : 16 416 tonnes
 - Consommation d'encre (en kg) : 321 347 kg
 - Déchets papier (en tonnes) : 1 365 tonnes
 - Déchets dangereux produits (tonnes) : 131 tonnes (des effluents principalement)
 - Consommation d'aluminium pour les plaques d'impression (en m2) : 108 457 m2

- Indicateurs immeuble Quai Ouest :
 - Consommation électricité : 2 375 MWh
 - Consommation chaleur urbaine : 882 MWh

4.3 Indicateurs RH (consolidés)

Thème	Indicateurs	2018	
Emploi	Sexe	Femmes	Hommes
	Effectif total	306	756
	<i>inférieurs à 25 ans</i>	<i>10</i>	<i>33</i>
	<i>25-35 ans</i>	<i>84</i>	<i>187</i>
	<i>35-45 ans</i>	<i>83</i>	<i>198</i>
	<i>45-55 ans</i>	<i>85</i>	<i>216</i>
	<i>supérieurs à 55 ans</i>	<i>44</i>	<i>122</i>
	Nombre d'embauches	329	
Nombre de départs	344		
Santé et sécurité	Nombre d'accidents du travail	23	
Formation	Nombre d'heures total de formation	13 639	

Chaque année, des plans de développement des compétences sont présentés aux instances représentatives du personnel des différentes entités du Groupe.

Ils sont conçus en tenant compte des besoins identifiés par la Direction, les Ressources Humaines et les Managers ainsi que des demandes individuelles formulées lors des campagnes d'entretiens professionnels.

Ils donnent la priorité aux actions liées au déploiement de la stratégie des différentes entités, notamment sur l'accompagnement des projets de transformation, d'évolutions des métiers ou des technologies.

Déclaration de Performance Extra Financière – Annexe Méthodologique

1 – Périmètre concerné

Le périmètre intègre pour l'exercice 2018 les sociétés françaises suivantes :

Pôle	Société
Événements Sportifs	Amaury Sport Organisation (ASO)
Médias (Presse Écrite)	L'Équipe
Médias (Site Internet et TV)	L'Équipe 24/24
Médias (Régie Publicitaire)	Amaury Média
Médias (Imprimerie)	CINP
Médias (Imprimerie)	CIMP
Médias (Imprimerie)	CIRA
Holding	Les Éditions P. Amaury
Holding	Amaury Services
Holding (immobilier)	SCI Quai Ouest

Le périmètre n'intègre donc pas les filiales étrangères, le pôle Loisirs (Groupe Duprat Concept) et certaines sociétés françaises, non significatives en termes d'activité (moins de 2% du chiffre d'affaire consolidé) ou d'effectifs.

Les politiques et résultats présentés pour le Pôle Événements Sportifs se rapportent au Tour de France et au Marathon de Paris, qui sont deux événements sportifs majeurs pour lesquels des plans d'actions en matière sociale et environnementale sont mis en place.

Le processus d'identification et de validation des principaux risques extra-financiers a été initié lors de la préparation de la déclaration de performance extra-financière et sera complété au cours de l'exercice 2019.

2 – Période de reporting des indicateurs

Les données ouvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Les indicateurs ne présentent pas de comparabilité historique, en raison de la première année de publication.

3 – Méthode de calcul des indicateurs

Indicateurs RH :

Les effectifs sont extraits du logiciel de paie/RH :

- Ils intègrent les salariés en CDI et en CDD ainsi que les alternants présents au 31/12.
- Non pris en compte : les stagiaires, les intermittents et les intérimaires.

Les embauches et les départs comprennent les CDI, les CDD et les alternants.

Indicateurs liés aux imprimeries :

Les plaques d'aluminium sont utilisées pour les impressions des journaux.

Indicateurs liés aux épreuves sportives :

Les données relatives au bilan carbone et aux quantités de déchets générés par les épreuves proviennent de cabinets spécialisés et de parties prenantes (Mairie de Paris, Veolia, ...).

4 – Thématiques non abordées dans la déclaration

Les informations suivantes listées au 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du code de commerce ne sont pas jugées pertinentes, compte tenu de la nature des activités du Groupe et notamment le gaspillage alimentaire et la lutte contre la précarité alimentaire.